

# SPECTACLE VIVANT EMPLOIS & CARRIÈRES



## THÈME 3 :

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE  
L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DU  
SPECTACLE  
VIVANT ?

B. Schneider 2019/2020

# Objectifs d'apprentissages

- Les caractéristiques du travail et de l'emploi du spectacle vivant
  - Plan proposé :
    - **I° La composition des emplois du SV**
      - A° les types d'emplois ( artistiques , techniques..)
      - B° les types d'emplois et les types de contrats (CDI,CDD,CDDU)
    - **II° le profil des emplois de SV**
      - A° Des métiers principalement exercés par des hommes
      - B° Des métiers fortement exercés par des jeunes

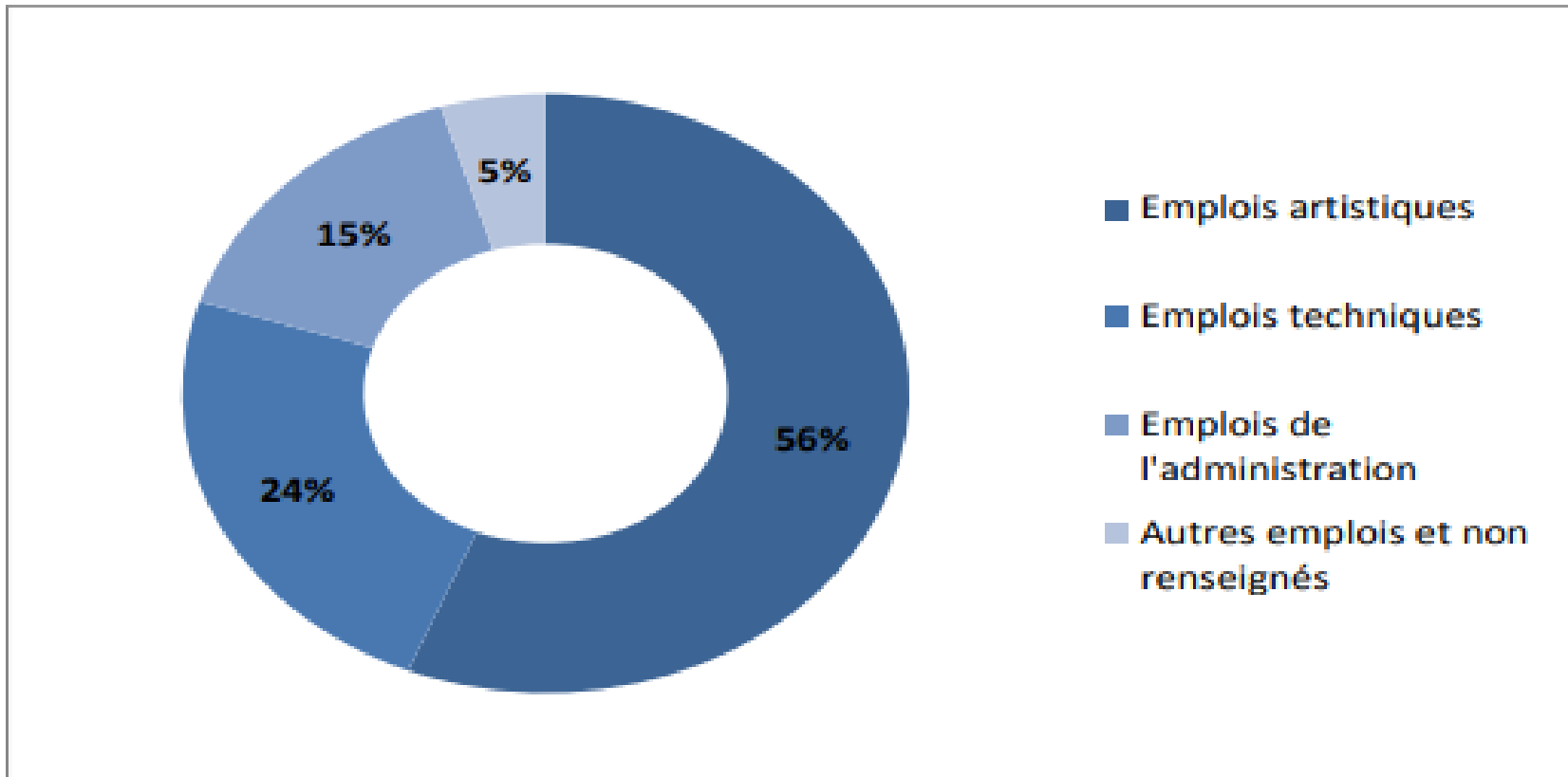
# Le programme

- Différentes activités : artistique, technique et administrative
- Spécificités : polyvalence ; mobilité ; pluriactivité
- Économie de projet ; rôle du réseau
- Étapes de réalisation d'un spectacle : création, production, diffusion
- Caractéristiques du travail et de l'emploi
- Impact du numérique sur la pratique professionnelle (production, communication, diffusion)



# I° Les types d'emploi du spectacle vivant

Graphique 1 : Répartition des effectifs selon le type d'emplois en 2015 (en %)

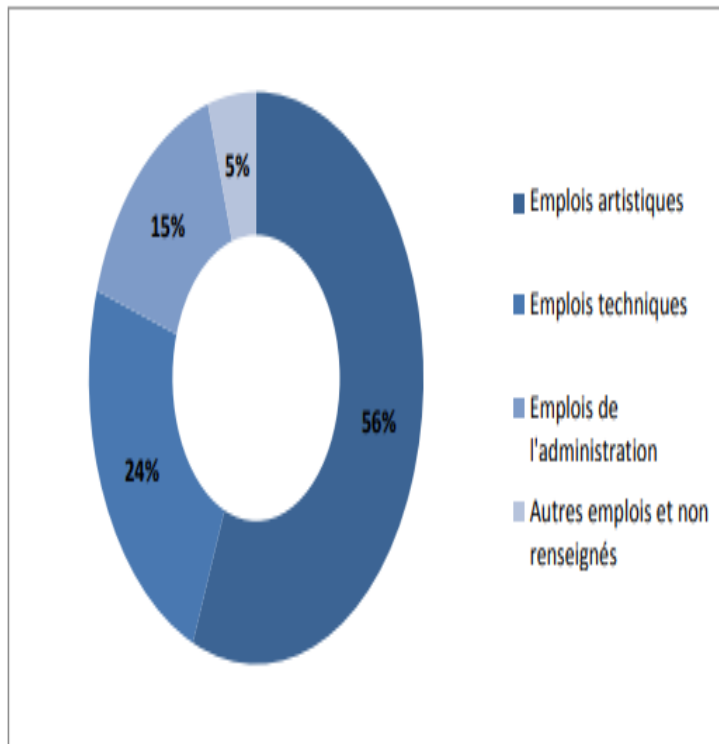


Source : Audiens / OPMQC-SV

Parmi les 190 429 salariés comptabilisés en 2015 dans le secteur professionnel<sup>14</sup> et en dehors<sup>15</sup>, et quel que soit le contrat de travail (salarial permanent et intermittent) et la nature de l'emploi (cadre et non cadre)

# DOC 1 : Répartition des effectifs selon les types d'emplois.

Graphique 1 : Répartition des effectifs selon le type d'emplois en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

- 1 56 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois artistiques (soit 115 423 personnes),
- 24 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois techniques (soit 48 815 personnes),
- 15 % des effectifs ont exercé au moins une fois dans des emplois administratifs (soit 31 625 personnes),

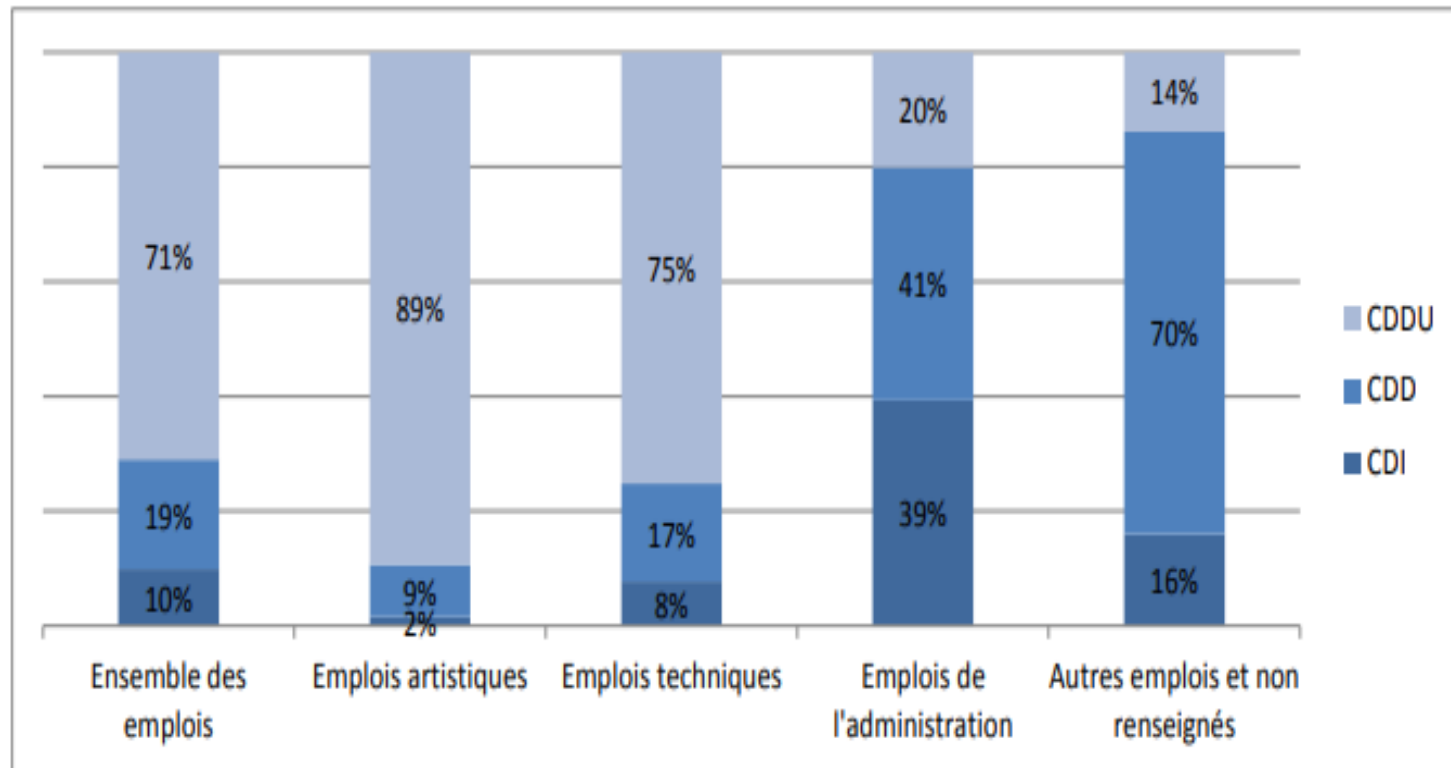
[https://www.youtube.com/watch?v=OSr3\\_PCXXk](https://www.youtube.com/watch?v=OSr3_PCXXk)

consigne : reprendre le résumé préparé en amont



## DOC2 : Répartition des effectifs selon les types d'emplois et le contrat de travail

Graphique 5 : Répartition des effectifs selon le type d'emploi et le contrat de travail en 2015 (en %)



Source : Audiens / OPMQC-SV

# La généralisation du salariat intermittent en CDDU

- La généralisation du salariat intermittent en CDDU pour les emplois artistiques et techniques
- ■ 89 % des emplois artistiques s'exercent en salariat intermittents (CDDU),
- ■ 75 % des emplois techniques s'exercent en salariat intermittents (CDDU),
- ■ 80 % des emplois administratifs s'exercent en salariat permanent (39 % en CDI et 41 % en CDD).

# LES SALARIÉS : DES PERMANENTS OU DES INTERMITTENTS

La majorité des professionnels ont le statut de salarié, qu'ils soient artistes, techniciens ou personnels administratifs. L'embauche s'effectue en CDI ou CDD (surcroît d'activité, remplacement...). Néanmoins pour certains emplois, il est habituel de recourir à des embauches temporaires, le secteur fonctionnant par projet. Ce type de CDD, dit d'usage, est communément appelé salariat intermittent.

---

**Plus de 220 000 salariés :**  
**14 % de CDI - 16 % de CDD**  
**70 % de CDDU**

Il existe des rémunérations minimum fixées par les conventions collectives, qui doivent être respectées. Au-delà, les salaires sont librement négociés entre l'employeur et le futur salarié.

Certains professionnels ne sont pas salariés et exercent en tant que travailleurs indépendants, notamment les auteurs/compositeurs. Il est également possible d'exercer dans la fonction publique d'État ou territoriale : les professionnels sont embauchés en tant qu'agents titulaires (recrutés sur concours) ou agents contractuels.



## A° Des métiers principalement exercés par des hommes

- **L'organisation du travail repose sur une division très sexuée selon l'emploi exercé.** Bien qu'encore très marquée, et reflétant les **stéréotypes socioculturels**, les études disponibles montrent qu'un rééquilibrage de l'égalité est à l'oeuvre avec le renouvellement des générations, et les politiques plus incitatives. Néanmoins actuellement, les emplois de direction (artistique, technique et administrative), et les avantages associés à ces positions professionnelles (statut cadre, rémunérations plus élevées, temps complet, emplois permanents...), sont encore largement occupées par **les hommes**.

# Activité

- Consigne de travail :
- *à partir de cette synthèse proposée, ci-dessus: les élèves recherchent des documents statistiques sur internet montrant **ces inégalités de l'emploi entre les hommes et les femmes dans les métiers du spectacle vivant.***

# ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES : DES CHANGEMENTS PROGRESSIFS

Certains métiers du spectacle vivant sont très sexués. Si la répartition est moins marquée dans les activités artistiques, on retrouve majoritairement des hommes dans les métiers techniques et des femmes dans les métiers administratifs.

Cette répartition commence cependant à changer. Les progrès technologiques et l'évolution des mentalités rendent possible l'accès des femmes aux métiers dits masculins et vice-versa. Ainsi, on constate par exemple une arrivée progressive des femmes dans les domaines de l'éclairage, du son ou de la machinerie, et des hommes dans les domaines de la production/diffusion ou de l'action culturelle. On remarque également que les femmes accèdent de plus en plus aux postes à responsabilités, de direction et de chef d'équipe.

